

Limitation du champ d'application du document C2-112

Cette prescription Synergrid a été établie en conformité avec les impositions normatives de la norme NBN EN 60298 de 1996 : '*Appareillage sous enveloppe métallique pour courant alternatif de tensions assignées supérieures à 1 kV et inférieures ou égales à 52 kV*'.

Cette norme a été annulée depuis le 1er février 2007 et a été remplacée par la norme NBN EN 62271-200 de 2005 : '*Appareillage à haute tension – partie 200 - Appareillage sous enveloppe métallique pour courant alternatif de tensions assignées supérieures à 1 kV et inférieures ou égales à 52 kV*'.

Les fabricants ont déjà présenté leur nouveau matériel conformément à cette nouvelle norme. Ceux-ci sont repris dans la classification de la prescription Synergrid C2-114 et dans la liste des matériels agréés par les Gestionnaires de Réseaux de Distribution de la prescription Synergrid C2-117. Seul ce nouveau matériel peut être proposé dans les nouveaux dossiers.

L'intégration de la norme NBN EN 62271-200 de 2005 n'a pas encore été reprise entièrement dans les prescriptions Synergrid C2-112 et C2-116. Celle-ci est d'application ainsi que toutes les nouvelles éditions des normes citées.

Dans l'attente de la parution de la nouvelle édition du C2-112, les prescriptions actuelles Synergrid C2-112 complétées par les questions fréquentes de la 'FAQ' C2-116 doivent absolument être consultées en même temps que cette norme, compte tenu de l'interprétation de la notion de risque négligeable précisée par Synergrid aux fabricants qui ont dû adapter leur notice d'installation en conséquence.

[Cliquez ici](#)

[C2/112 du 03/2004 Prescriptions techniques de raccordement au réseau de distribution HT.](#)